

AMIANTE

Le 21 mai 2016, la secrétaire générale du SNCA e.i.L. Convergence, des SYNDICATS e.i.L. CONVERGENCE, a écrit au Préfet de l'Yonne, à la Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et au Directeur général de l'Agence régionale de Santé de Bourgogne. Ces courriers portent sur la suspicion d'amiante au lycée Louis-Davier de JOIGNY (89), toujours pas levée ni réglée ; leurs destinataires sont les responsables auxquels trois ministres ont confié le dossier à la fin de l'année 2015 ...

Les lettres ministérielles qui répondaient à un courrier du SNCA e.i.L. Convergence ont été publiées sur le site. Elles peuvent être retrouvées dans ses archives grâce au lien suivant :

[Voir les lettres](#)



Françoise Roche
Secrétaire générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 0153940753
FR41@orange.fr / gc.roche@orange.fr
www.snca-nat.fr

Jean-Christophe MORAUD
Préfet
Préfecture de l'YONNE
2, rue Cochois
89000 AUXERRE

Réf. : FR/...

Objet : suspicion d'amiante au lycée Louis-Davier de Joigny (89)

Monsieur le Préfet,

A la fin de l'année 2015, Madame le Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie vous a transmis un courrier du SNCA e.i.L. Convergence portant sur la suspicion d'amiante au lycée Louis-Davier de JOIGNY (89). A ce jour, le SNCA e.i.L. Convergence n'a pas été informé que le DTA établi selon la procédure prévue au décret de 2012 ait été communiqué aux personnels techniques intervenant pour effectuer divers travaux d'aménagement dans les locaux de ce lycée et demandeurs de ce document comme le prévoit la loi.

Il y va pourtant de la santé de ces personnels et de celle des lycéens et des adultes qui les encadrent.

Le SNCA e.i.L. Convergence, des Syndicats e.i.L. Convergence, vous prie de bien vouloir lui faire savoir où en est ce dossier et vous présente ses respects républicains.

Marie-Guite DUFAY
Président du Conseil régional
Bourgogne-Franche-Comté
Hôtel de Région
17, rue de la Trémouille
CS23502
21035 DIJON cedex

Réf. : FR/...

Objet : suspicion d'amiante au lycée Louis-Davier de Joigny (89)

Madame le Président,

A la fin de l'année 2015, au nom de Madame le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Monsieur le Recteur de l'Académie de DIJON vous a transmis un courrier du SNCA e.i.L. Convergence portant sur la suspicion d'amiante au lycée Louis-Davier de JOIGNY (89) dont la Région Bourgogne-Franche-Comté est propriétaire. A ce jour, le SNCA e.i.L. Convergence n'a pas été informé que le DTA établi selon la procédure prévue au décret de 2012 ait été communiqué aux personnels techniques intervenant pour effectuer divers travaux d'aménagement dans les locaux de ce lycée et demandeurs de ce document comme le prévoit la loi.

Il y va pourtant de la santé de ces personnels et de celle des lycéens et des adultes qui les encadrent.

Le SNCA e.i.L. Convergence, des Syndicats e.i.L. Convergence, vous prie de bien vouloir lui faire savoir où en est ce dossier et vous présente ses respects.

Christophe LANNELONGUE
Directeur général de l'ARS
Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason
2, place des Savoirs
CS73535
21035 DIJON cedex

Réf. : FR/ ...

Objet : suspicion d'amiante au lycée Louis-Davier de Joigny (89)

Monsieur le Directeur général,

A la fin de l'année 2015, Madame le Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes vous a transmis un courrier du SNCA e.i.L. Convergence portant sur la suspicion d'amiante au lycée Louis-Davier de JOIGNY (89). A ce jour, le SNCA e.i.L. Convergence n'a pas été informé que le DTA établi selon la procédure prévue au décret de 2012 ait été communiqué aux personnels techniques intervenant pour effectuer divers travaux d'aménagement dans les locaux de ce lycée et demandeurs de ce document comme le prévoit la loi.

Il y va pourtant de la santé de ces personnels et de celle des lycéens et des adultes qui les encadrent.

Le SNCA e.i.L. Convergence, des Syndicats e.i.L. Convergence, vous prie de bien vouloir lui faire savoir où en est ce dossier et vous présente ses respects républicains.